

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2020

Présents: Jean Francis Barraud, Aurélien Bielsa, Isabelle Bodineau, Aline Degeilh, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Robert Marchand, Bruno Watrin, Alain Alric, Mélodie Pareau, Agnès Rialland

Secrétaire de séance : Aline Dégeilh

Ordre du jour :

- 1- Dossier de la salle associative (aménagement, estimatif financier)
- 2- Participation des élus aux commissions de la CCAL
- 3- Composition des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)
- 4- Exonération de la taxe foncière pour les producteurs bio
- 5- Point d'étape de la construction du site internet de la mairie présenté par Jean Francis
- 6- Questions diverses

1- Dossier de la salle associative :

Depuis 2 ans, le dossier a dû être modifié à cause des toilettes et de l'accessibilité, Les toilettes seront donc décalées entre le garage et la salle associative, L'escalier élévateur n'a pas été retenu, il y aura donc un escalier normal en bois, entre le 2ième et le 3ième niveau, L'accessibilité sera assurée au niveau de la salle du rez-de-chaussée, des toilettes et du garage, 105m2 environ sont aménageables, sans cloisonnement, Ce lieu pourra être partagé pour des ateliers associatifs, des réunions, une bibliothèque, une initiation à l'informatique, un espace de travail partagé (coworking), etc,, Coût estimatif : 130 000€ de travaux, 12 500€ de maîtrise d'oeuvre Le montant des subventions est de 102 483€, Soit 25 000€ du Conseil Départemental, 42 536€ de l'Etat, 35 447€ de la Région, Le reste à charge est de 60 000€, Quelques remarques sont apportées concernant les travaux : Pour l'isolation du toit, 22cm suffisent, La ventilation des toilettes et de la pièce du haut peut être revue, Sur l'appentis du toit des toilettes, faire un débord à l'arrière plutôt qu'un acrotère, Sur le mur est, il aurait été intéressant d'avoir un coût comparatif avec un mur entièrement refait, Sur ce mur ou sur le toit, il faudrait prévoir une ouverture pour un meilleur éclairage, Le chauffage choisi est un poêle à granules, Accord des élus pour lancer l'appel d'offre,

2- Participation des élus municipaux aux commissions de la CCAL :

14 commissions:

Politique associative/équipements sportifs: Aline ou Mélodie ou Elsa

Voirie travaux : Robert

Enfance/jeunesse: Isabelle

Urbanisme:/habitat : Aurélien

Gestion déchets : Alain

Fiscalité :

Administration générale : Bruno

Transport :
Economie : Jean Francis
Finances : Mélodie
Ruralité/Tourisme/Développement durable : Bruno
Réseau bibliothèque : Elsa
Politiques sociales: Agnès
Communication : Jean Francis

3- Composition des membres de la commission communale des impôts directs:

24 noms dont 12 titulaires et 12 suppléants. La mairie a lancé un appel aux candidats, une seule réponse JP Faure. Les élus du CM sont d'accord pour être candidats.
soit : 11 élus + Jean Pierre FAURE

4- Exonération de la taxe foncière pour les producteurs bio

Propriétés non bâties, Applicable pour 5 ans, à partir de 2021,
Accord des élus sous réserve de vérification de l'impact sur le budget communal.

5- Point d'étape de la construction du site internet de la mairie présenté par Jean Francis:

Avec l'appui d'un plan détaillé du travail de construction du site internet, Jean Francis nous présente les différentes rubriques à compléter par des articles écrits par les élus ou représentant des associations :

La commune, le conseil municipal

Les commissions

Les partenaires institutionnels

Les projets

La vie locale

Chacun des élus se chargera d'alimenter les rubriques pour lesquelles il s'est positionné en rédigeant des articles à mettre en ligne. Une adresse mail sera rattachée à chaque rubrique et accessible au rédacteur désigné, fonctionnent à approfondir. Voir aussi les réponses à apporter aux questionnements des lecteurs sur les différents thèmes.

6- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement est prévu entre sept, 2020 et avril 2021

Orientations d'aménagement et de programmation, jusqu'en avril 2022

Rendu par étape et mise en application, début 2023

12 réunions publiques sont prévues sur les 4 secteurs prédéfinis.

Un référent communal sera rapporteur des décisions prises par les élus de la commune.

Pour Pailhès, Agnès RIALLAND est désignée à l'unanimité

Les référents communaux choisiront ensuite parmi eux un référent de secteur.

7- Questions diverses:

- Vendredi 25 après le marché, réunion des producteurs, animateurs et bénévoles pour discuter de l'avenir de **Court circuit** et du marché.

Le 21 octobre, à partir de 9h, une formation « Bois local » a lieu toute la journée, animée par le PNR

Le 3 octobre, le SMECTOM organise une visite sur le site de Manses

Le 3 octobre, le SMIVAL et l'ANAH organisent avec le PNR des ateliers à Labastide de Sérou à l'espace Jean Nayrou,

Discussion sur **la création de l'association « Compagnie des Ombres »** qui a sollicité le maire pour avoir les autorisations nécessaires pour une animation sur Pailhes samedi 27 septembre au soir. Il semble important de demander aux diverses associations de se concerter pour leurs offres d'animations et leurs demandes auprès de la mairie. Elsa et Mélodie ont établi une fiche navette pour le prêt de matériel communal et vont proposer un planning des manifestations prévues. On ne peut que se réjouir de la dynamique local et des propositions diverses, mais il faut rester vigilant à la coordination et au respect mutuel des associations locales.

Déploiement de la 5G : un moratoire est demandé par plusieurs communes et association pour attendre le compte rendu de l'étude nationale en cours avant d'engager ces travaux.

La séance est levée à 23h30.